

Comment éviter les accidents de la route ?

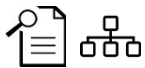




Il faut respecter les vitesses !

François a son permis depuis 3 ans. Il voit le flash d'un radar fixe et regarde immédiatement son compteur : 138 km/h. Il est entouré de plusieurs voitures qui semblent rouler aussi vite que lui.



Est-ce lui qui s'est fait flasher ou une autre voiture ?

Si c'est lui, quelle serait l'amende encourue ?

																								
S'approprier					Analyser/Raisonner					Réaliser					Valider					Communiquer				
Rechercher, extraire et organiser l'information					Émettre une conjecture, une hypothèse. Proposer une méthode de résolution, un protocole expérimental.					Choisir une méthode de résolution, un protocole expérimental. Exécuter une méthode de résolution, expérimenter, simuler.					Contrôler la vraisemblance d'une conjecture, d'une hypothèse. Critiquer un résultat, argumenter.					Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit				
0	1	2	3		0	1	2	3		0	1	2	3		0	1	2	3		0	1	2	3	

L'article de loi suivant précise les modalités de calcul de la vitesse retenue lorsqu'un conducteur est contrôlé en excès de vitesse :

Journal Officiel : Arrêté du 7 janvier 1991

<p>Art. 10. - La périodicité de la vérification périodique des cinémomètres* est de un an.</p> <p>Art. 11. Vitesse enregistrée = Vitesse mesurée par le dispositif</p> <p>Marge technique pour les cinémomètres fixes : - 5 km/h en moins pour une vitesse enregistrée de moins de 100 km/h. - 5 % en moins pour une vitesse enregistrée de plus de 100 km/h.</p> <p>Marge technique pour les cinémomètres embarqués : (dans un véhicule en mouvement) - 10 km/h en moins pour une vitesse enregistrée de moins de 100 km/h - 10 % en moins pour une vitesse enregistrée de plus de 100 km/h.</p> <p>Vitesse retenue = vitesse enregistrée - marge technique</p>
--

• Cinémomètre : radar

Le tableau suivant regroupe le nombre de points perdus suivant l'infraction ainsi que le montant de l'amende encourue :

Infraction	Points perdus	Amende minorée	Suspension de permis / prison
Dépassement de moins de 20 km/h en agglomération.	1	135 €	Aucune.
Dépassement de moins de 20 km/h hors agglomération.	1	68 €	Aucune.
Dépassement de 20 à 30 km/h.	2	135 €	Aucune.
Dépassement de 30 à 40 km/h.	3	135 €	3 ans maximum de suspension. Obligation d'accomplir un stage.
Dépassement de 40 à 50 km/h.	4	135 €	Permis confisqué immédiatement. 3 ans maximum de suspension. Obligation d'accomplir un stage.
Dépassement de plus de 50 km/h.	6	1 500 € (récidiviste : 3 750 €)	Confiscation du véhicule. Permis confisqué immédiatement. 3 ans maximum de suspension. Obligation d'accomplir un stage.
Conduite ou accompagnement d'un élève conducteur avec un taux d'alcoolémie entre 0,5 et 0,8 grammes par litre de sang (ou de 0,25 à 0,4 mg/L d'air expiré).	6	750 €	Eventuellement suspension de permis.
Conduite ou accompagnement d'un élève conducteur avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,8 gramme par litre de sang (ou supérieur à 0,4 mg/L d'air expiré).	6	4 500 €	<u>Permis de conduire</u> : 3 ans maximum ou annulation. <u>Prison</u> : Jusqu'à 2 ans.

Partie 1 bis :



0 1 2 3

1. Indiquer les deux installations utilisées permettant de mesurer les vitesses :

.....
.....
.....



0 1 2 3

2. Donner la marge technique dans chaque cas :

.....
.....
.....



0 1 2 3

3. Compléter le tableau :

Vitesse enregistrée (en km/h)	Marge technique (..... %)	Vitesse retenue (en km/h)
110		
		114
130		
138		



0 1 2 3

4. Répondre aux questions de départ

.....
.....
.....
.....
.....



0 1 2 3



Appel au professeur : Vérifier les résultats

Partie 2 :



0 1 2 3

5. Un copain lui dit « pas de chance, si le radar avait été embarqué, tu n'aurais pas eu d'amende » A-t-il raison ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....



0 1 2 3



Appel au professeur